



Église Saint-James

811, rue des Ursulines

Direction de l'aménagement
et du développement durable – 2024

Photos et textes © Patri-Arch

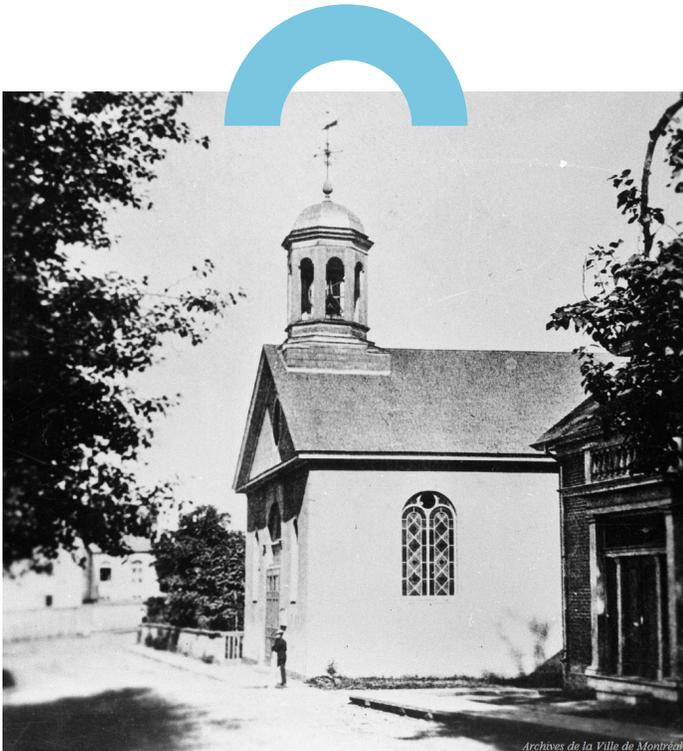


Caractéristiques architecturales et patrimoniales

L'église Saint-James fait partie d'un ensemble religieux développé par les Récollets au milieu du XVIII^e siècle. Le lieu de culte catholique est érigé en 1754.

La valeur patrimoniale de l'église Saint-James repose entre autres sur son intérêt historique. L'ensemble comprenant l'église et l'ancien couvent évoque d'abord les Récollets, une des communautés fondatrices de la Nouvelle-France. Son intérêt historique est également lié à son implantation. En effet, le lieu de culte est situé sur l'une des plus anciennes rues de Trois-Rivières, dans un secteur inclus dans les fortifications au XVII^e siècle, au cœur de l'arrondissement historique de Trois-Rivières.

La valeur patrimoniale de l'église Saint-James repose également sur son intérêt architectural. Le temple témoigne de l'architecture du Régime français et de son évolution. Son plan rectangulaire est formé d'une nef à un vaisseau terminée par un chevet plat. Sa façade, composée d'un portail cintré, de niches latérales et d'un pignon percé d'un oculus, avec son plan, renvoie à un modèle courant en Nouvelle-France. Le plan en « L » alors formé par la chapelle et le presbytère est conservé depuis plus de 250 ans. En 1823, à la suite de l'acquisition de l'ancien ensemble conventuel par l'Église d'Angleterre, d'importants travaux sont réalisés à la chapelle. L'influence palladienne marque le XIX^e siècle notamment dans la construction des églises protestantes du Québec. Ce style architectural se reflète ici dans la faible pente du toit à deux versants surmonté d'un clocher posé sur le faite. Le style se traduit aussi dans les éléments classiques, tels que le fronton souligné d'une corniche en façade, le portail encadré de pilastres et les chaînes d'angle en pierre de taille. Les façades sont crépies, alors que le toit est recouvert de tôle à la canadienne. L'édifice est simple, sobre et empreint de vocabulaire classique.



Bref historique

1693 :

- Construction d'un premier couvent en bois.

1700-1703 :

- Construction d'une chapelle en bois perpendiculaire au couvent.

1742 :

- Reconstruction du couvent en pierre.

1754 :

- Construction de la chapelle en pierre selon les plans de l'architecte Joseph Godefroy, sous la direction de l'entrepreneur Jean Baptiste. La maçonnerie est réalisée par Toussaint Bertrand et la menuiserie, par Joseph Chevalier. Le curé Augustin Quintal participe également aux travaux.

1773 :

- Les Récollets se voient interdire toute forme de recrutement par les nouvelles autorités britanniques et abandonnent leur propriété en 1776, faute de relève.

1777 :

- La chapelle est utilisée pour les services religieux anglicans.

1779-1795 :

- Le couvent est transformé en hôpital. La chapelle sert de dépôt pour le matériel médical, de cour de justice et de prison. Elle reprend sa fonction cultuelle en 1807.

1823 :

- L'ensemble conventuel des Récollets est cédé à l'Église d'Angleterre. Modification de la chapelle par les architectes Joseph Clark et Teavil Appleton : modification de la pente du toit, remplacement du clocher, façades crépies, et réfection du plancher, du décor intérieur et du mobilier.

1830 :

- Consécration du temple sous le vocable Saint-James.

1962 :

- Désignation de l'ensemble, qui comprend l'ancien couvent des Récollets et sa chapelle, comme lieu historique national du Canada. Le site patrimonial est déclaré en 1964.

2003 :

- Reconnaissance du site patrimonial des Récollets de Trois-Rivières. Le site est classé en 2012.

2011 :

- Vente de l'église à la Corporation de développement culturel de Trois-Rivières et recyclage en lieu de diffusion culturelle. Transformation de l'église en théâtre en 2022.

Caractérisation

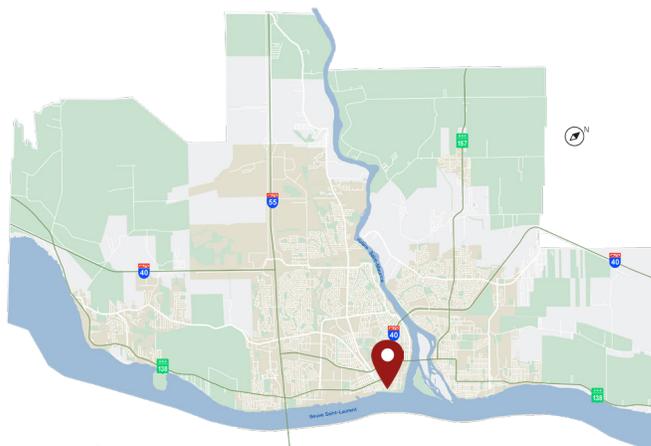
Bâtiments

Église Saint-James

- Typologie architecturale : palladianisme
- Année de construction : 1754
- Architecte : Joseph Godefroy
- Entrepreneur : Jean Baptiste
- Principaux matériaux : revêtement en pierre et en crépi, toiture en tôle à la canadienne

Presbytère Saint-James

- Typologie architecturale : néoclassique
- Valeur patrimoniale : exceptionnelle
- Année de construction : 1742
- Principaux matériaux : revêtement en pierre et en crépi, toiture en tôle à la canadienne



Terrain

- Superficie du lot :
 - Lot 1 211 727 : 2 906,7m²
- Caractéristiques particulières :
 - La parcelle comprend l'ensemble du complexe des Récollets et est adjacent au parc des Ursulines à l'est et à la terrasse Turcotte au sud, où est implanté le monument de la Véréndrye.

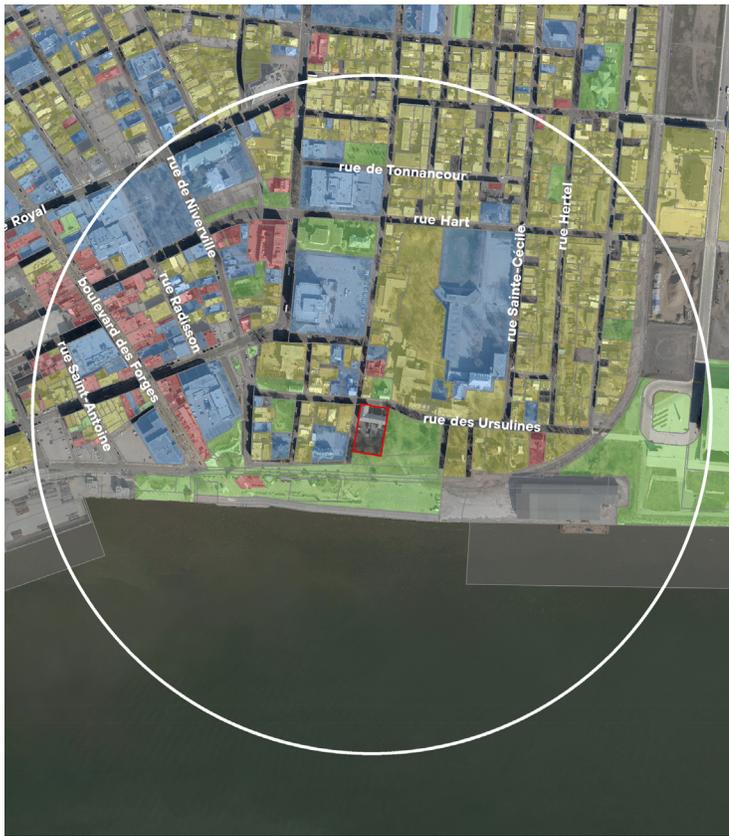
Règlementation

- Zonage : PIL-3071
- Dominance de la zone : publique et institutionnelle locale

Contexte

L'église Saint-James fait partie du site patrimonial de Trois-Rivières, l'un des trois premiers noyaux de peuplement de la Nouvelle-France. La rue des Ursulines, qui longe le fleuve Saint-Laurent, constitue l'épine dorsale du secteur historique et le cœur de l'ancienne ville fortifiée. L'environnement bâti de l'église Saint-James comprend de nombreux immeubles anciens dont le monastère des Ursulines, le manoir de Tonnancour, la maison Georges-De Gannes et la maison Hertel-De La Fresnière ainsi que des espaces publics tels que le jardin des Ursulines et le Parc portuaire. Une bonne partie de l'îlot est occupé par un espace vert aménagé de sentiers et de végétation. On y retrouve également un petit espace pavé entouré d'une clôture de fer forgé et occupé par une fontaine, des monuments et des bancs.

Le secteur accueille de nombreux touristes et événements culturels grâce à ses nombreux bâtiments historiques, musées, restaurants, commerces et services, ainsi qu'au parc portuaire. Près de 1900 personnes habitent dans un rayon de 500 mètres de l'église. La présence d'une majorité d'immeubles multilogements explique une forte densité de population à près de 80 logements par hectare. La population environnante est majoritairement composée de ménages d'une seule personne. La présence de quelques parcs contribue à lutter contre le phénomène d'îlots de chaleur causé par la forte minéralisation des surfaces et la faible couvert végétal.



Caractéristiques du milieu d'insertion dans un rayon de 500 m

Typologies architecturales dominantes	Duplex et multiplex
Nombre d'étages moyen	2 étages
Profil démographique	65 ans et plus : 37 % 14 ans et moins : 10 %
Densité moyenne	18 logements/hectare Densité moyenne à forte
Indice de canopée	11 %

Légende des usages

— Terrain de l'église	■ Institutionnel
■ Résidentiel	■ Industriel
■ Commercial	■ Parcs et espaces verts

Cadre de planification

Statut légal	•
Programme particulier d'urbanisme (PPU)	•
Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)	
Programmes de subvention	•

Statut juridique et secteur patrimonial :

Bien patrimonial classé ;

Fait partie du site patrimonial classé des Récollets-de-Trois-Rivières (2012) ;

Fait partie du site patrimonial déclaré de Trois-Rivières (1964) ;

Fait partie du Lieu historique national du Canada du Complexe-Historique-de-Trois-Rivières (1962) ;

Associé à un site archéologique du Québec.

* Toute information relative à la réglementation d'urbanisme est fournie à titre informatif seulement au moment de la publication de ce document. Elle est sujette à changement sans préavis et n'a pas de valeur légale.

Toutes les informations concernant les programmes de subvention se retrouvent sur le site internet de la Ville.

Recommandations de conservation, de mise en valeur et de redéveloppement

Conservation et mise en valeur

Le site a été acquis par la Corporation de développement culturel de la Ville de Trois-Rivières afin d'assurer sa conservation. Les lieux sont occupés par l'organisme Les Sages Fous pour une période de 25 ans. Il s'agit d'un des lieux les plus anciens de la ville, voire de la province, qui plus est, un site patrimonial classé. La conservation des immeubles est essentielle.

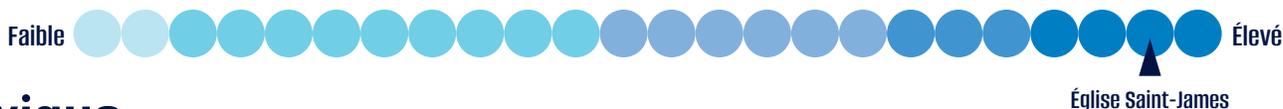
Potentiel de conversion

L'église, en chantier en 2022, est transformée en salle de théâtre. Plusieurs éléments mobiliers ainsi que le décor intérieur ont été conservés. La structure de l'église est transformée et mise aux normes.

Potentiel de redéveloppement du site

Il s'agit d'un site à haut potentiel au cœur du Vieux Trois-Rivières, sur la rue des Ursulines, près du fleuve Saint-Laurent, mais il ne saurait être question de redévelopper les lieux compte tenu du statut de protection et de la très grande valeur patrimoniale du lieu. Un agrandissement moderne a déjà été effectué à l'arrière de manière discrète.

Indice de valeur globale :



Lexique

Indice de valeur globale :

- Indice reflétant la valeur de l'église par la combinaison de ses valeurs sur le plan du patrimoine, de l'analyse comparative à l'échelle de la région, de l'ensemble architectural, de l'aménagement du site, de la valeur paysagère, du caractère significatif de l'église à l'échelle du quartier et de sa valeur sociale, c'est-à-dire son utilisation par des organismes ou par la communauté et son appartenance à la communauté.

Hiérarchisation régionale :

- Établie par le ministère de la Culture et des Communications et le Conseil du patrimoine religieux du Québec, la hiérarchisation régionale découle des trois critères suivants : la valeur historique et symbolique, la valeur d'art et d'architecture de l'extérieur de l'édifice, et la valeur d'art et d'architecture de l'intérieur. La hiérarchisation a été établie selon cinq niveaux, allant d'incontournable (A) à faible (E).

Plan d'implantation et d'intégration architecturale :

- Règlement d'urbanisme permettant l'évaluation qualitative des projets de construction et d'aménagement afin d'en assurer la qualité de l'implantation et de l'intégration architecturale tout en tenant compte des particularités de chaque situation (MAMH, 2023).

Bilan patrimonial

Hiérarchisation régionale	Incontournable (A)
Valeur patrimoniale (ville)	Exceptionnelle
État d'authenticité	Moyen

Synthèse des valeurs patrimoniales

Archéologique	•
Architecturale	•
Artistique	
Emblématique	
Historique	•
Paysagère	•



Potentiel de conversion :

- Réfère à la capacité et aux possibilités de ce bâtiment d'être réaménagé et réutilisé d'une manière différente de sa fonction d'origine dans le but de répondre à des besoins contemporains. Cette démarche vise à optimiser l'utilisation des ressources existantes, à promouvoir la durabilité et à contribuer au développement économique et social du milieu d'insertion.

Potentiel de redéveloppement :

- Réfère aux possibilités inhérentes de toute partie vacante ou sous-utilisée d'un immeuble d'être transformée ou d'accueillir une nouvelle fonction dans le cadre d'un projet de développement ou de revitalisation. Implique la considération d'aspects environnementaux, économiques et sociaux afin d'optimiser l'utilisation de l'espace et de favoriser un développement urbain durable.

Programme particulier d'urbanisme :

- Composante du plan d'urbanisme permettant d'apporter plus de précisions quant à la planification de l'aménagement de certains secteurs qui requièrent une attention particulière de la part du conseil municipal.